



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de
Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **08 novembre 2022 à 20h00** - Date de convocation : **31 octobre 2022**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Monsieur Pascal CARRIER**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, CARRIER, ANDRIEUX, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, LOCHON, LE LAN-LE LUYER, DESCHAMPS

Memres absents excusés ayant donné pouvoirs :

Mme MAGNAUDEIX (pouvoir à P.CARRIER), M. WECKSTEIN (pouvoir à P.MAINGUY), M.VAUZOU (pouvoir à M. GUION)

DELIBERATION n° 48/2022 – DELIBERATION ENGAGEMENT TRAVAUX ECOLE

M. le Maire propose au membres du conseil au titre des économies d'énergie de remplacer les fenêtres bois du 1^{er} étage par des fenêtres double vitrage avec volets et de faire installer des volets au rez-de-chaussée pour les fenêtres qui en sont dépourvues.

M. le Maire souhaite recueillir l'autorisation du conseil municipal afin de solliciter les demandes de subventions.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet et autorise M. le Maire à solliciter les subventions nécessaires auprès des différents organismes.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

